

Le Journal des décideurs

L'économiste

du Bénin

AGI
AFRICAIN DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

SOCIETE DE BOURSE

Immeuble de l'Africaine des Assurances
Face à la Direction de l'Emigration Immigration

01 BP 8568 RB Cotonou
contact@agi-agi.com
+229 21 31 87 33
+229 21 31 60 65

Premier Quotidien Economique du Bénin N° 0997 MISP/DC/SG/DAI/SCC du 25/10/07 E-mail: leconomistbenin1@gmail.com Tél:00229 97096417

www.leconomistebenin.com

Bourse Uemoa

La BRVM ouvre en baisse

La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en baisse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Coopération Chine-Afrique

Les échanges commerciaux en hausse de 16,6% au 1^{er} semestre 2022

Après le record de 254 milliards de dollars enregistré en 2021, les échanges commerciaux entre l'empire du Milieu et l'Afrique maintiennent une ... • (Page 04)

Instruments de crédits

Les chefs d'entreprise de Parakou s'approprient les outils

Il a été organisé le 19 août 2022 dans la salle de réunion de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) annexe de Parakou, une séance d'informations des ... • (Page 11)

Nouveaux moyens de paiement en Afrique de l'Ouest

• (Page 03) **PADET-3P dans l'Atacora**

Les cryptomonnaies, une menace pour les banques ?

Les chefs d'entreprises outillés à l'accès à la commande publique

Le renforcement des capacités des entreprises du département de l'Atacora à l'accès à la commande publique en ... • (Page 02)

Sécurité numérique en Afrique

Un Centre africain de recherche en cybersécurité bientôt établi au Togo

En Afrique, les actions pour le développement du numérique se multiplient. Dans ... • (Page 02)

Violence numérique

9 recommandations à l'endroit des Etats africains

Faire face à la violence numérique dénommée aussi " cybermobbing ", est un nouveau défi que les gouvernants doivent affronter à l'ère du "tout numérique" ... • (Page 04)



Endettement

• (Page 11)

La Chine annule 23 prêts dans 17 pays africains

Sécheresse dans le monde

124 milliards USD de pertes économiques

La sécheresse, ce fléau des changements climatiques qui sème la terreur actuellement un peu partout dans le monde, a causé des pertes économiques ... • (Page 04)



Taux de change du Fcfa XOF offert par

L'économiste

Devises étrangères	Dollar (Usd)	Euro	Livre Sterling	Naïra	Cedi	Rand	Yen	Yuan	Dirham (Aed)	Roupie (Inr)
FCfa (XOF)	652.73	655.95	775.87	1.57	80.69	38.18	4.7	97.15	177.73	8.2

PADET-3P dans l'Atacora

Les chefs d'entreprises outillés à l'accès à la commande publique

Le renforcement des capacités des entreprises du département de l'Atacora à l'accès à la commande publique en partenariat public-privé dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires en Partenariat Public-Privé (PADET-3P) pour un développement harmonieux et économique des territoires a pris fin vendredi 19 août 2022. C'était à l'annexe de la CCI Bénin Natitingou.

Du 17 au 19 août 2022, l'annexe de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin Natitingou a accueilli une quarantaine de Chefs d'entreprise. Durant 3 jours, ces derniers ont été entretenus par des formateurs sur l'accès à la commande publique en partenariat public-privé. Cette formation s'inscrit dans le cadre du Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires en Partenariat Public-Privé (PADET-3P) pour un développement harmonieux et économique des territoires. Au terme de ces trois jours de formation, les participants ont reçu chacun une attestation de forma-



tion. Ils sont repartis tout satisfaits avec le souhait de bénéficier fréquemment de la CCI Bénin et de ses partenaires d'initiatives du genre. En effet, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) et le Projet Reforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le

Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'Etat (ReFORME/Giz) œuvrent ensemble au travers du Projet d'Appui au Développement Economique des Territoires en Partenariat Public-Privé (PADET-3P) pour un développement harmonieux et économique des territoires.

Source externe

Sécurité numérique en Afrique

Un Centre africain de recherche en cybersécurité bientôt établi au Togo

En Afrique, les actions pour le développement du numérique se multiplient. Dans ce sens, le gouvernement togolais et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) se sont accordés sur la construction, au Togo, d'un Centre africain de coordination et de recherche en cybersécurité.

• S.T.

Si il est une vérité que le numérique facilite aujourd'hui la vie et l'activité économique dans plusieurs secteurs d'activités en Afrique comme ailleurs, l'autre réalité est que les utilisateurs du numérique sont exposés à des piratages de leurs données. Face à ce fléau qui nuit dangereusement aux efforts de développement des Etats, le gouvernement togolais et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) s'engagent à créer un Centre africain de coordination et de recherche en cybersécurité. Décidé à l'occasion du premier sommet africain sur la cybersécurité tenu à Lomé, ce centre a pour vocation de promouvoir la cybersécurité et de mener des enquêtes sur la cybercriminalité. Le centre qui est le fruit de l'alliance entre le Togo et la CEA, vise, dans un premier temps, à renforcer les capacités et à soutenir les agences de cybersécurité établies dans les pays africains. D'autre part, il vise à collaborer avec les gouvernements africains et les différentes parties



prenantes afin d'évaluer et d'atténuer les cybermenaces. Par ailleurs, il s'agit, à travers le centre, de mettre à la disposition des Etats des capacités techniques et de recherche pour promouvoir la cybersécurité. Pour Vera Songwe, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Secrétaire exécutive de la CEA (Commission Economique pour l'Afrique), « Il est primordial de promouvoir des solutions concertées en matière de cybersécurité en Afrique. La CEA est davantage déterminée à promouvoir la cybersécurité dans la région afin de faire prospérer l'économie numérique africaine ». L'ambition, à en croire Cina Lawson, ministre togolaise de l'économie numérique, est de

faire du Togo un véritable hub numérique en Afrique. « Notre modèle de partenariat avec le secteur privé est l'une de nos approches innovantes que nous voulons mettre en avant pour inspirer d'autres pays pour un cyberspace plus sûr sur le continent. », va-t-elle préciser. Avec ce nouvel engagement, le Togo peut inspirer d'autres pays africains sur son avancée en matière de lutte contre la cybersécurité. En plus d'être l'un des seuls pays à avoir ratifié la Convention de Malabo, il s'est doté d'un cadre juridique adapté à la cybersécurité et a créé des instances de régulation telles que l'Agence Nationale de la Cybersécurité (ANCy) et l'Instance de Protection des Données à Caractère Personnel, (IPDCP).

AUX DECIDEURS...

De l'oxygène pour le Trésor en novembre

Lorsque l'international journaliste Alain Foka s'obstine à soutenir que les élections en Afrique sont très onéreuses, il n'y a qu'à considérer l'exemple du Bénin pour s'en convaincre. Dans le cadre du renouvellement du parlement unicaméral, comptant désormais 109 députés aux termes de l'article 144 du Code électoral, les seuils des frais de campagne par candidat titulaire ont été revalorisés. Ainsi, l'article 173 dispose : « le montant du cautionnement à verser par candidat titulaire aux élections législatives est de 5% du montant maximum autorisé pour la campagne électorale ». L'article 97 du Code électoral fixe ce montant à 30.000.000F CFA. Les 5% du cautionnement sur les 30.000.000F donnent 1,5 million par candidat titulaire. Ainsi pour la liste des 109 candidats titulaires aux élections législatives, chaque parti politique devra déboursier 1,5 million x 109. Le résultat donne 163,5 millions de francs CFA pour le cautionnement par liste de candidatures. Le nombre de partis politiques légalement constitués est de 16. En supposant qu'une dizaine de partis politiques participeront à cette élection du 8 janvier 2023, le trésor public encaissera 1.635.000.000FCFA.

D'après l'article 168 du Code électoral, « Cinquante (50) jours avant l'ouverture de la campagne électorale, les candidats titulaires et suppléants présentent une déclaration en double exemplaire, revêtue de leurs signatures et portant l'engagement que tous les candidats et leurs suppléants remplissent les conditions d'éligibilité prévues au titre II du présent livre ». Le dossier ainsi constitué n'est recevable par la CENA que s'il comporte entre autres et selon l'article 41 du Code électoral, la « quittance de versement, au Trésor public, du cautionnement prévu pour l'élection concernée ». Et 50 jours avant l'ouverture de la campagne électorale affiche le 3 novembre 2022. Ce cautionnement représente une bouffée d'oxygène pour le trésor public lorsqu'on sait qu'en fin d'année, les caisses de l'Etat sont tendues.

Dans le précédent Code électoral, chaque candidat titulaire aux élections législatives devrait payer 100.000F CFA pour le cautionnement, soit 8,300 millions de francs CFA pour la liste. Aujourd'hui qu'il faut payer 1,5 million de francs de cautionnement par candidat, cela représente 15 fois le montant du cautionnement par candidat comparativement aux élections de 2015 et 2019. Pour les partis politiques qui ne bénéficient pas encore du financement public, alors qu'ils remplissent l'essentiel des conditions, c'est de la mer à boire. Ils doivent faire preuve de beaucoup d'ingéniosité en privilégiant les dépenses les plus utiles. Car, il leur sera difficile dans une compétition où l'argent règne légalement en maître de rivaliser avec les autres partis qui profitent de la manne publique.

Après les cautionnements, l'économie sera dynamisée avec les autres dépenses électorales dont le plafond pour chaque candidat titulaire est de 30.000.000 FCFA. Mais la perspective d'une dynamique accrue de l'économie béninoise entre décembre 2022 et janvier 2023 dépendra aussi de la large participation aux élections des partis qui le désirent et qui remplissent les conditions. Car, par liste de candidatures, chaque parti déboursera théoriquement plus de 5 milliards de francs ; soit une cinquantaine de milliards de francs pour une participation étendue à 10 partis politiques.

Il est à souligner qu'en plus de ces fonds émanant des partis politiques qui participent au financement des dépenses électorales conformément aux dispositions du Code électoral, l'Etat, dans son rôle régalién financera les dépenses liées à la confection des listes électorales, à la sécurité du scrutin, aux frais de mission des personnels électoraux...

Jean-Claude KOUAGOU

Eco secret

News : La dette du Nigéria envers la Banque Mondiale atteint plus de 13 milliards de dollars

Le Nigeria s'est endetté auprès du Groupe de la Banque mondiale (BM) à hauteur de 660 millions de dollars au cours des six premiers mois de 2022. Au 31 décembre 2021, la dette globale du Nigéria envers l'institution était de 12,38 milliards de dollars. Selon les données financières de la BM pour l'exercice 2022, cette dette a atteint 13,04 milliards de dollars au 30 juin 2022, soit 5472 milliards de nairas. Ceci, classe le pays à la quatrième position de la liste de la BM des dix principaux emprunteurs de l'IDA, après l'Inde (19,7 milliards de dollars), le Bangladesh (18 milliards).

Nouveaux moyens de paiement en Afrique de l'Ouest

Les cryptomonnaies, une menace pour les banques ?

L'utilisation des cryptomonnaies prend de l'ampleur dans beaucoup de pays africains. Si certains Etats ont adopté ces monnaies numériques comme moyens de paiement, des réflexions sont en cours dans d'autres pour leur validation. Ces moyens de paiement sans contact, se multiplient pour contourner le quasi-monopole des banques.

● Abdul Wahab ADO

La République centrafricaine a récemment adopté le Bitcoin, comme monnaie légale. Ce qui n'est pas étonnant, vu le nombre important de personnes qui utilisent le Bitcoin dans leurs transactions financières. Au niveau de la première puissance économique africaine qu'est le Nigéria, la Banque centrale du Nigeria (CBN) a lancé sa monnaie numérique, l'e-Naira, la version numérique de sa monnaie, le Naira en octobre 2021. A cette occasion, Godwin Emefiele, gouverneur de la CBN, a fait savoir que la monnaie e-Naira aidera à améliorer le système de paiement dans le pays. "Tout le monde peut l'utiliser en fournissant les informations sur les applications 'e-Naira fast wallet' et 'e-Naira merchant wallet' disponibles sur Google Playstore et l'Apple Store", avait indiqué le gouverneur de la CBN. Si le Nigéria a lancé sa monnaie numérique, cela confirme l'utilisation de la cryptomonnaie par une importante frange de la population. Car selon une étude, le Nigeria occupe le premier rang mondial en termes d'utilisation de la cryptomonnaie. Il faut dire également qu'au Nigéria, les voyageurs sont autorisés à payer leur ticket en Bitcoin. Il s'agit des voyageurs de la compagnie Emirates Airlines. Cela montre l'utilisation générale des cryptomonnaies au Nigé-



ria. Même si les banques centrales en Afrique de l'Ouest n'ont pas encore légalisé l'utilisation des monnaies virtuelles, beaucoup d'agents économiques et une frange importante de la population utilisent ces moyens de paiement dans leurs transactions financières. Dans les autres pays de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, l'utilisation de la cryptomonnaie est devenue monnaie courante. En analysant les impacts du phénomène et de son ampleur, Philippe Herlin, économiste, chroniqueur et docteur en économie du Conservatoire national des arts et métiers dans sa revue des finances publiques sur « la fin des banques », a fait savoir que ce bouleversement à venir des moyens de paiements est aussi une réelle menace pour les banques, qui pourraient devenir la sidérurgie de la prochaine décennie.

Utilisation des cryptomonnaies dans l'Uemoa

L'utilisation de la cryptomonnaie dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine suscite donc beaucoup de inquiétudes. Dans l'Uemoa, où les cryptomonnaies sont utilisées par une grande partie des populations, la forte volatilité de leurs cours, à l'image du Bitcoin, constitue cependant un risque majeur pour les économies, selon Monsieur Tiemoko Meyliet Koné, ancien Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Selon une réflexion de la BCEAO sur le Bitcoin, si la définition du Bitcoin est aisée au plan technique, en revanche du point de vue juridique, elle ne l'est pas. Le Bitcoin n'est pas juridiquement reconnu comme monnaie ayant cours légal, ni comme moyen de paiement

valable. En droit, le Bitcoin ne répond non plus à la définition de « monnaie électronique », dans la mesure où il n'est pas émis contre remise de fonds. En effet, contrairement à la monnaie électronique, le Bitcoin n'est pas assorti d'une garantie légale de remboursement à tout moment et à la valeur nominale en cas de paiement non autorisé. En conséquence, il n'offre aucune garantie de sécurité, de convertibilité et de valeur, contrairement à la monnaie ayant cours légal. En somme, les cryptomonnaies présentent donc la faille congénitale de n'être adossées à aucune institution de type banque centrale qui puisse en garantir la valeur et la convertibilité. Il faut préciser que le FMI s'inquiète pour l'évolution des monnaies virtuelles. C'était au lendemain de l'adoption par la Centrafrique. Deuxième pays le moins développé du monde

selon l'ONU, la Centrafrique est le premier pays d'Afrique et seulement le deuxième au monde (après le Salvador) à adopter le Bitcoin comme monnaie officielle. Au lendemain de l'adoption du Bitcoin comme monnaie officielle, le Fonds monétaire international (FMI) avait appelé à « ne pas voir le Bitcoin comme une panacée contre les défis économiques auxquels l'Afrique fait face ».

La Banque centrale européenne favorable aux Cryptomonnaies

Sur le vieux continent, les dirigeants communautaires de l'Europe sont en réflexion vers une régulation harmonisée. Mais en Afrique, les enjeux ne sont pas encore urgents aux yeux des responsables financiers. Christine Lagarde, présidente de la Banque centrale européenne (BCE), a défendu l'idée d'une régulation harmonisée des cryptoactifs et donc des cryptomonnaies au sein des 19 pays membres de sa zone de compétence. Sa recommandation faisait suite à l'adoption provisoire par les pays d'une régulation commune. « Les innovations dans ces territoires inexplorés et non répertoriés font courir des risques aux consommateurs, où l'absence de réglementation couvre souvent la fraude, des affirmations totalement illégitimes sur l'évaluation, et très souvent la spéculation, ainsi que des opérations criminelles », a

fait savoir Mme Lagarde. En effet, le cadre réglementaire adopté par les pays de la zone euro devra encore faire l'objet de validation en interne par les pays qui ont des stratégies et des objectifs différents pour les cryptoactifs.

L'Afrique n'échappe pas aussi à la préoccupation des cryptomonnaies. Si la République centrafricaine a fait du Bitcoin, une monnaie ayant cours légal, même pour le paiement des impôts et taxes, les autres pays emboîteront ses pas. Pour l'instant, la question d'une régulation harmonisée des cryptoactifs n'est même pas encore évoquée publiquement par les pays africains. Pour l'heure, ces produits financiers sont admis dans 7 pays africains, dont la Centrafrique, comme monnaie légale. Ils sont formellement interdits dans 4 pays. 27 autres juridictions semblent les tolérer et plusieurs autres pays n'ont encore rien dit à ce propos. Il faut dire que l'utilisation des cryptomonnaies a pourtant rapidement gagné en confiance au sein de la région ouest africaine. Elles sont perçues par beaucoup comme une opportunité de s'enrichir. Les évolutions des réflexions d'adoption des cryptomonnaies en Europe sont d'autant plus à suivre par les pays membres de l'UEMOA et de la CEMAC, dont les monnaies sont liées à l'euro par une parité fixe, mais aussi dont les membres de la diaspora adoptent progressivement le Bitcoin comme monnaie.

Baromètres Bénin

Référentiel			Référentiel		
Données Démographiques	Valeur	Sources	Taux d'accroissement naturel	2,78%	Statistiques mondiales (2015)
Population	11,49 millions d'habts	Statistiques mondiales (2018)	Taux de mortalité infantile	55,68%	Statistiques mondiales (2015)
Densité de la population	100,17 habts/Km2	Statistiques mondiales (2018)	Taux d'alphabétisation	52,55%	Statistiques mondiales (2015)
Population de moins de 15 ans	45%	FMI (2014)	Economie		
Espérance de vie à la naissance	61,47 ans	Statistiques mondiales (2015)	Croissance économique	6,7	BAD 2020
Taux d'urbanisation	44%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2015	Pib par habitant	2415 \$	2018
Population vivant avec moins de 1,25 dollar par jour	36%	Statistiques mondiales (2016)	Taux d'inflation	-1,1%	Institut national de la statistique et de l'analyse économique (Insa), 2019
Age médian femme	18,3 ans	Statistiques mondiales (2015)	Taux de croissance annuel du PIB	7,2 %	juin 2019
Age médian homme	17,5 ans	Statistiques mondiales (2015)	Compte courant / PIB (%)	-10,8	Décembre 2017
Indice de fécondité	4,9 enfants par femme	FMI (2014)	Taux de chômage	2,1%	Statistiques mondiales (2019)
Taux de natalité	36,40 o/∞	Statistiques mondiales (2018)	Ratio de la dette publique au PIB (%)	26,2%	Décembre 2018
Taux de mortalité	8,21%	Statistiques mondiales (2015)	Balance commerciale	-165 milliards de francs CFA	Statistiques mondiales (2019)
			Taux d'intérêt des dépôts au Bénin	6,49%	Statistiques mondiales

Sècheresse dans le monde

124 milliards USD de pertes économiques

La sécheresse, ce fléau des changements climatiques qui sème la terreur actuellement un peu partout dans le monde, a causé des pertes économiques mondiales d'environ 124 milliards USD entre 1998 et 2017, dont le nombre et la durée ont augmenté de 29% depuis 2000, selon l'ONU.

● Issa SIKITI DA SILVA

A l'allure où vont les choses, ces chiffres devraient surement augmenter et atteindre des proportions alarmantes, car bon nombre des territoires qui étaient jusque-là épargnés par la sécheresse, sont maintenant asphyxiés par des vagues de chaleur, de carence de l'eau et des hausses vertigineuses des températures.



Alors que de graves sécheresses affectent l'Afrique plus que tout autre continent – représentant 44% du total mondial – au cours du siècle dernier, 45 sécheresses majeures ont également touché des millions de personnes en Europe – affectant en moyenne 15% des terres de ce continent et 17% de sa population, indique l'ONU, ajoutant que les mauvaises récoltes et autres pertes économiques dues à la sécheresse ont coûté 249 milliards USD aux Etats-Unis depuis 1980.

Répercussions

La sécheresse ravage les Etats-Unis, la Chine et

l'Union européenne (UE), avec des conséquences néfastes et presque irréparables pour l'économie mondiale, sans compter des répercussions considérables sur l'Afrique, étant donné que ces trois grandes puissances économiques sont des partenaires majeurs du continent.

Avec 14 476 milliards d'euros de Produit intérieur brut (PIB) en 2021, l'UE des 27 est la 2^e puissance économique du monde, représentant 18% du PIB mondial, derrière les Etats-Unis (25%) et devant la Chine (17%) et le Japon (6%), selon les chiffres publiés en juillet 2022 par le site pédagogique « Toute l'Europe ».

Si l'Afrique, ce « berceau » de sécheresse où les populations sont habituées aux chaleurs intenses, à la rareté des pluies, aux ravages des cultures et à la dégradation des terres, la désolation est grande en Europe parmi les populations, surtout les enfants et les agriculteurs, qui sont grandement stressés et sous pression de s'adapter tant bien que mal à ce phénomène météorologique furieux qu'elles n'ont pas vu depuis des décennies.

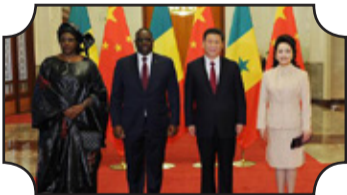
A en croire l'ONU, en 2022 plus de 2,3 milliards de personnes seront confrontées à un stress hydrique et près de 160 millions d'enfants seront exposés à des sécheresses graves et prolongées.

Coopération Chine-Afrique

Les échanges commerciaux en hausse de 16,6% au 1er semestre 2022

Après le record de 254 milliards de dollars enregistré en 2021, les échanges commerciaux entre l'empire du Milieu et l'Afrique maintiennent une croissance à deux chiffres, grâce notamment à la hausse des prix des matières premières.

Les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique ont atteint 137,4 milliards de dollars au premier semestre 2022, en hausse de 16,6% pour par rapport à la même période de 2021, selon des données publiées par l'administration générale de la douane chinoise. Entre le 1er janvier et le 30 juin de l'année en cours, les importations chinoises en provenance d'Afrique ont augmenté de 19,1 % en glissement annuel pour s'établir à 60,6 milliards de dollars. Durant la même période, les exportations de la Chine vers le continent africain se sont quant à elles, chiffrées à 76,8 milliards de dollars. Ce qui représente une hausse de 14,7% sur un an. Selon la douane chinoise, la croissance du commerce bilatéral sino-africain a été plus rapide durant le premier trimestre 2022. Au cours du deuxième trimestre, les échanges commerciaux sino-africains ont



pâti des perturbations des chaînes d'approvisionnement liées à la politique « zéro Covid-19 » de Pékin, qui s'est notamment traduite par la fermeture des ports chinois et le verrouillage total de la province de Shanghai. La fermeture du port sud-africain de Durban par lequel transitent près de 20% des échanges commerciaux entre l'Afrique et la Chine, en raison des sévères inondations qui ont frappé l'Afrique du Sud, a également eu un impact négatif sur le commerce sino-africain au second trimestre. L'embellie enregistrée durant le premier semestre 2022 découle essentiellement de la hausse des cours des matières premières, dont le géant asia-

tique est un grand consommateur. « Les prix élevés des produits de base, en particulier le pétrole et les métaux, ont soutenu les importations chinoises en provenance des principaux producteurs africains », a déclaré Virag Foriz, économiste spécialiste des marchés émergents chez le cabinet de conseil Capital Economics, cité par le quotidien South China Morning Post.

La plupart des exportations chinoises vers l'Afrique sont des produits finis (textile, machines, électronique, etc.) tandis que les exportations africaines vers l'empire du Milieu sont dominées par les matières premières et les produits non transformés, d'où un excédent commercial en faveur de la Chine. En 2021, les échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique avaient enregistré une hausse de 35,3 % en glissement annuel pour s'établir à 254,3 milliards de dollars.

Violence numérique

9 recommandations à l'endroit des Etats africains

Faire face à la violence numérique dénommée aussi " cybermobbing ", est un nouveau défi que les gouvernants doivent affronter à l'ère du "tout numérique". La Commission africaine, fidèle à sa mission sur les droits de l'homme et des peuples sur la violence numérique vient de publier 9 recommandations à l'endroit des Etats.

● Félicienne HOUËSSOU

L'instrumentalisation commerciale des émotions comprend un risque de réification qui renforce le cycle des violences numériques. Dans l'optique de s'assurer du respect des droits des femmes, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples s'est penchée sur les femmes et le numérique. Ainsi, lors de sa 72^e session ordinaire, l'institution a adopté la résolution CADHP/RES. 522 (LXXII) 2022. A travers cette disposition qui porte sur la protection des femmes contre la violence numérique, la commission a suggéré 9 recommandations. En premier lieu, la commission appelle les Etats à réviser ou adopter une législation visant à lutter contre toutes les formes de violence numérique et élargir la définition de la violence basée sur le genre pour y inclure la violence numérique à l'égard des femmes, y compris le cyber-harcèlement, les discours haineux sexistes, entre autres violations liées aux TICs. En second lieu, elle propose de faire des recherches sur la violence numérique à l'égard des femmes. Pour elle, les pays africains doivent entreprendre des recherches sur la violence numérique à l'égard des femmes. Ces recherches doivent inclure des études et l'ajustement des statistiques criminelles sur la violence numérique à l'égard des femmes afin d'identifier les besoins législatifs et non législatifs. Les hommes et les garçons doivent aussi être impliqués. Comme troisième recommandation, elle souligne qu'il faut sensibiliser les garçons et les hommes. Cela à travers des campagnes impliquant toutes les parties prenantes concernées. Ces programmes doivent s'attaquer aux causes profondes de la violence numérique à l'égard des femmes dans le contexte général de la violence basée sur le genre, afin d'apporter des changements dans les attitudes sociales et culturelles et de supprimer les normes et les



stéréotypes liés au genre, tout en favorisant le respect des droits fondamentaux dans l'espace en ligne, en accordant une attention particulière aux plateformes de médias sociaux.

Vers la mise en œuvre des politiques favorables aux victimes

La quatrième recommandation invite à faciliter l'éducation des femmes en matière de technologie numérique. La Commission a rappelé que les gouvernants doivent de plus en plus faciliter l'accès des femmes à l'éducation dans les domaines de la technologie numérique afin de supprimer le fossé numérique entre les sexes, et assurer la diversité des sexes dans le secteur de la technologie. En cinquième lieu, elle demande à ce que les professionnels en charge des victimes de violence numérique soient obligatoirement formés. Il faudra élaborer et dispenser une formation obligatoire et continue à l'intention des praticiens et des professionnels qui s'occupent des victimes de la violence numérique, y compris les autorités chargées de l'application de la loi, le personnel des services sociaux et de la santé des enfants, les acteurs de la justice pénale et les membres du pouvoir judiciaire. La sixième résolution appelle à promouvoir la coopération. La résolution 522 de la commission recommande de garantir et faciliter une coopération effective entre les autorités chargées de l'application de la loi et les prestataires de services, concernant l'iden-

tification des auteurs et la collecte de preuves, ce qui devrait se faire dans le plein respect des droits et libertés fondamentaux et des règles relatives à la protection des données. La septième est la prise en compte de la sensibilité des victimes. Le mécanisme africain de protection des droits humains propose la mise en œuvre des politiques favorables aux victimes et sensibles au genre dans le traitement des cas de violence numérique à l'égard des femmes.

L'avant dernière recommandation invite les Etats à assurer la protection des femmes journalistes. Notamment celles qui travaillent sur le numérique doivent être protégées contre la violence numérique, y compris l'éducation aux médias sensibles au genre et la formation en sécurité numérique. Enfin, la neuvième est consacrée à l'abrogation des législations vagues. La commission recommande aux différents Etats d'abroger les lois vagues et trop larges sur la surveillance, car elles contribuent à la vulnérabilité actuelle des femmes journalistes. Selon la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, cette résolution constitue un meilleur instrument de protection des droits des femmes sur le continent. L'enjeu se trouve aujourd'hui autour des données personnelles, et comment elles peuvent être utilisées pour nuire. Ainsi, les meilleures stratégies doivent être adoptées pour briser la chaîne des violences numériques.

Communications électroniques

L'Arcep Bénin fixe les périmètres et mesures de sécurité, les règles de camouflage

L'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste du Bénin (ARCEP Bénin) a pris une décision en date du 29 juillet 2022 fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques. Lire la décision.



AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

CERTIFIÉE ISO 9001 : 2015

Cotonou, le 29 JUIL 2022

DECISION N° 2022-0248 / ARCEP/PT/SE/GU fixant les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

LE CONSEIL DE RÉGULATION,

- Vu la loi n° 2017-20 du 20 avril 2018 portant code du numérique en République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2020-35 du 06 janvier 2021 ;
- Vu le décret n° 2019-209 du 31 juillet 2019 portant attributions, organisation et fonctionnement des organes de l'Autorité de régulation des Communications Electroniques et de la Poste ;
- Vu le décret n° 2021-062 du 10 février 2021 portant nomination des membres du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-082 du 03 mars 2021 portant nomination du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et de la Poste (ARCEP) ;
- Vu le décret n° 2021-051 du 03 février 2021 fixant les valeurs limites d'exposition aux champs électriques, magnétiques et électromagnétiques et les modalités de contrôle et d'inspection des équipements et installations radioélectriques ;
- Vu l'arrêté année 2021 n°17/MND/MS/MC/DD/MDGL/DC/SGM/CTJ/CJ/SA/017SGG2021 du 16 décembre 2021 portant conditions d'implantation, de transfert et de modification des stations radioélectriques en République du Bénin ;
- Vu la communication n°022 /ARCEP/SE/DAR/SP/2022 du 29 juillet 2022 ;

Après avoir délibéré en sa session du 29 juillet 2022 ;

DECIDE :

CHAPITRE I : DES DISPOSITIONS GENERALES

Article 1^{er} : Objet

La présente décision fixe les périmètres et mesures de sécurité et les règles de camouflage des sites radioélectriques en République du Bénin.

Article 2 : Installation des sites radioélectriques

Les sites radioélectriques peuvent être installés au sol ou sur les points hauts (toits d'immeubles, châteaux d'eau, etc.).

CHAPITRE II : DES PERIMETRES ET MESURES DE SECURITE

Article 3 : Périmètre de sécurité des sites radioélectriques

La distance minimale qui sépare l'axe principal du pylône d'une propriété immédiate, habitée ou non, est fixée comme suit :

- un rayon de 10 mètres pour les pylônes implantés au sol jusqu'à une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2) ;
- un rayon de 8,5 mètres pour les pylônes implantés sur les points hauts dépassant une hauteur de 9 mètres (immeuble de R+2).

Article 4 : Clôture de sécurité des sites radioélectriques

Une clôture de sécurité est érigée autour des sites radioélectriques pour protéger le public de toute exposition aux rayonnements et d'accidents liés aux chutes éventuelles d'équipements installés sur les pylônes.

La clôture de sécurité tient compte de la distance minimale fixée à l'article 3 de la présente décision.

Les opérateurs de réseaux mobiles veillent à ce que les polices d'assurance souscrites au titre de leur licence ou autorisation couvrent les installations et équipements des sites radioélectriques.

CHAPITRE III : DU CAMOUFLAGE DES SITES RADIOELECTRIQUES

Article 5 : Zones de camouflage

Le camouflage est exigé pour tout site radioélectrique implanté dans les zones urbaines des communes à statut particulier et intermédiaires.

Sans préjudice des dispositions de l'alinéa précédent, l'Autorité de Régulation peut exiger le camouflage dans certaines zones spécifiques définies en raison de leurs caractères touristique et stratégique. La liste des zones définies est mise à jour annuellement par l'Autorité de Régulation.

Article 6 : Critères de choix du type de camouflage

Le choix du type de camouflage des sites doit respecter l'intégrité visuelle (fond, forme, couleur, éclat, etc.) des bâtiments, des infrastructures et des paysages.

Article 7 : Validation du type de camouflage

Les types de camouflage à déployer sont préalablement soumis à l'appréciation de l'ARCEP BENIN dans le cadre de la demande de validation des sites. La description, les caractéristiques et le schéma synoptique du camouflage sont constitutifs du dossier de demande de validation de sites radioélectriques.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS TRANSITOIRES

Article 8 : Mise en conformité

En ce qui concerne les périmètres de sécurité, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de trois (03) ans pour la mise en conformité de leurs sites radioélectriques existant avant l'entrée en vigueur de la présente décision.

A cet effet, ils soumettent à l'Autorité de Régulation un plan de mise en conformité de leurs sites radioélectriques qui court au plus tard à partir de janvier 2023.

En ce qui concerne le camouflage, les opérateurs de réseaux mobiles disposent d'un délai de deux (02) ans, conformément à une planification annuelle de déploiement de camouflage dans les zones précisées à l'alinéa 1^{er} de l'article 5 qui tient compte des programmes de déploiement des villes.

Article 9 : Sanctions

Le non-respect des dispositions de la présente décision est passible de sanctions conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Article 10 : Entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes décisions antérieures contraires. Elle prend effet à compter de sa date de signature et est publiée partout où besoin sera.

Ont siégé :

Mesdames :

Carrelle TOHO

Fanta SANGARE BOURAIMA

Esther GANDJI

Messieurs :

Flavien BACHABI

Goundé Désiré ADADJA

Président,
Le Président
Flavien BACHABI

AMPLIATIONS

Original	1
MND	1
Opérateurs	3
FAI	17

Euro

Le dollar est repassé quelques instants au-dessus de la monnaie européenne

Le dollar est passé quelques instants lundi au-dessus du seuil d'un euro, le billet vert profitant de la détermination de plusieurs membres de la Réserve fédérale américaine (Fed) à resserrer leur politique monétaire. Alors que l'économie européenne va souffrir du bond des prix de l'énergie, ce qui va limiter la marge de manœuvre de la Banque centrale européenne et de la Banque d'Angleterre, l'euro perdait vers 8h20 GMT (10h20 à Paris) 0,35 % à 1,0000 dollar, après avoir reculé à 0,9994 dollar, et la livre 0,33 % à 1,1790 dollar, des niveaux plus vus depuis mi-juillet. L'euro s'approche de son plus bas de l'année, à 0,9952 dollar. Si la devise unique européenne repasse sous ce seuil, elle évoluera à un taux plus observé depuis 2002, l'année de sa mise en circulation. Côté américain, si certains cambistes avaient parié que la Fed allait ralentir le rythme de ses hausses, plusieurs responsables de l'institut monétaire se sont efforcés



de les convaincre que la montée des taux allait se poursuivre. « Une nouvelle occasion de la Fed pour convaincre le marché sera le symposium de Jackson Hole » en fin de semaine, commente Ulrich Leuchtmann, analyste chez Commerzbank. Lors de cette réunion des banquiers centraux, le patron de la Fed s'exprimera vendredi.

L'Europe en alerte sur le gaz russe

Côté européen, « l'Europe se prépare à une nouvelle fermeture du gazoduc Nord Stream 1 plus tard dans le

mois », rappelle à l'AFP Craig Erlam, analyste chez Oanda. Le géant gazier Gazprom a averti que les livraisons de gaz seraient interrompues pour « maintenance » du 31 août au 2 septembre, au risque de raviver la peur d'une pénurie en Europe, où la Russie est accusée de chantage énergétique. Résultat, le cours du gaz européen (contrat à terme du TTF néerlandais) est reparti en flèche et a atteint lundi 292,995 euros le mégawattheure (MWh), s'approchant des records historiques atteints dans les premiers jours de l'invasion de l'Ukraine par la Russie.

20 minutes

Transport maritime

Congo Terminal accentue la sensibilisation sur l'environnement

Le 16 août 2022, lors d'une revue de leur partenariat Congo Terminal et l'ONG Renatura ont décidé d'accroître la sensibilisation sur l'environnement et la réduction de l'empreinte carbone au profit de la population locale. Depuis plusieurs années, Congo Terminal accompagne Renatura dans la sensibilisation sur l'environnement ; l'apprentissage des gestes éco-responsable et la connaissance des espèces menacées plus particulièrement les tortues marines. Celles-ci sont adressées aux élèves d'établissements scolaires de Pointe-Noire et ses environs ainsi qu'aux familles de ses collaborateurs. Les deux partenaires ont conclu d'étendre leurs actions de sensibilisation auprès de la population par la diffusion de messages et documentaires télévisés mettant en avant les bonnes pratiques des entreprises en faveur de la préservation de la biodiversité. « Avec Renatura nous avons pu sensibiliser plus de 270 000 enfants et environ 400 familles de nos employés. Nous nous sommes convenu d'élargir



cette action aux populations locales. Plus les personnes sont au fait des dangers que peuvent provoquer la pollution et des gestes pour y remédier, plus nous avons de chance de préserver notre écosystème » déclare Anthony SAMZUN, Directeur Général Congo Terminal. « Eduquer et sensibiliser sont les deux axes indispensables pour accroître l'engagement des populations à préserver la biodiversité. Congo Terminal est un partenaire de longue date à nos côtés pour ce projet » soutient Nathalie MIANSEKO, Directrice Renatura Congo. RENATURA est une ONG dont l'objectif est de pro-

mouvoir le développement durable par la conservation de la biodiversité, l'étude et la protection des tortues marines au CONGO. L'ONG travaille également depuis plusieurs années à la sensibilisation sur l'environnement, l'accompagnement de l'Etat dans la mise en place d'une aire marine protégée ; la vulgarisation des gestes clés et la formation/structuration des petites associations œuvrant dans le même secteur d'activité ou activité assimilée telle que la pêche.

Financial Afrik

Commerce

L'Afrique a gagné plus de 4 milliards \$ dans ses échanges avec le Japon en 2021

En 2021, les échanges commerciaux entre le Japon et l'Afrique ont grimpé de 74%, entre autres à la faveur de la réouverture des économies après la covid-19. A quelques jours de la TICAD-8, les deux parties cherchent les moyens de renforcer cette dynamique. Les pays africains ont globalement enregistré un excédent commercial de 4,2 milliards \$ dans leurs échanges avec le Japon en 2021. C'est ce qui ressort des chiffres sur le commerce extérieur du Japon, publiés par la Japan External Trade Organization (JETRO). D'après les statistiques consultées par l'Agence Ecofin, les échanges commerciaux entre le Japon et l'Afrique ont atteint 23,5 milliards \$. Ce montant s'inscrit en hausse de 74% par rapport aux 16,5 milliards \$ enregistrés en 2020, une année marquée par la covid-19. Ces échanges ont été essentiellement alimentés par les exportations africaines à destination de Tokyo qui ont atteint 13,9 milliards \$, alors que les importations du continent en provenance du Japon ont atteint 9,6 milliards \$. Bien que ces chiffres traduisent une croissance des échanges entre les deux parties, la part du Japon sur le marché africain reste modeste, surtout par rapport à la Chine, dont les échanges avec le continent ont atteint 137 milliards \$, rien que pour le premier semestre 2022. Dans le but de renforcer les relations avec l'Afrique, les autorités japonaises essaient depuis plusieurs années de multiplier les initiatives qui leur permettront de gagner du terrain face à Pékin, premier partenaire commercial du continent africain. Ainsi, les 27 et 28 août prochains, le pays du Soleil Levant tiendra sa huitième « Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique » (TICAD-8), qui réunira en Tunisie, des dirigeants et hommes d'affaires provenant de tout le continent. L'une des principales thématiques sera la mise en œuvre de la Zone de libre-échange économique continentale africaine (ZLECAf), considérée non seulement comme un outil majeur d'intégration pour l'Afrique mais également comme une opportunité réelle d'investissement pour les pays étrangers. Alors que d'autres acteurs tels que la Russie, les USA ou encore la Grande Bretagne ont eux aussi rejoint la course à la conquête des parts de marchés en Afrique, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) a annoncé avoir entamé des discussions avec le secrétariat de la ZLECAf pour maximiser les avantages de cet accord commercial. Notons que selon les données de la JETRO, le principal partenaire commercial du Japon en Afrique reste l'Afrique du Sud. L'année dernière, la nation arc-en-ciel a exporté 10 milliards \$ de marchandises vers le Japon et en a importé 2,3 milliards \$, réalisant ainsi un excédent commercial de 7,7 milliards \$.



Nigeria

L'exécutif lance un comité de régulation de la filière cacao



Au Nigeria, la filière cacao est entièrement privatisée depuis plus d'une trentaine d'années. Cette situation qui contraste avec les cas ivoirien et ghanéen pourrait bientôt prendre fin dans un contexte où l'Etat compte jouer un rôle plus important dans ce secteur. Au Nigeria, la filière cacao a à nouveau son gendarme. Le gouvernement fédéral a inauguré le vendredi 19 août dernier, un Comité national de gestion du cacao (National cocoa management committee-NCMC) qui jouera désormais le rôle de régulateur. Cet organe composé de 10 membres travaillera sur un plan stratégique devant déboucher sur la remise sur pied du Conseil nigérian du cacao (Nigerian Cocoa Board). Ladite instance avait été dissoute en 1986 dans la foulée de la libéralisation de la filière. Parallèlement, le NCMC s'engagera dans des discussions pour faire adhérer le Nigeria au mécanisme du différentiel de revenu décent (DRD) en vigueur depuis la campagne 2020/2021 en Côte d'Ivoire et au Ghana et qui impose une prime de 400 \$ sur chaque tonne de cacao au profit des exploitants. Selon les données de l'Association nationale du cacao (CFAN), l'absence du pays qui représente le 5ème producteur mondial de la fève, de ce dispositif représenterait un manque à gagner de 60 milliards de nairas (144 millions \$) par an pour les planteurs. Avec l'installation d'un régulateur, le Nigeria rejoint le Ghana et la Côte d'Ivoire dont les filières cacao sont encadrées respectivement par le Cocobod et le Conseil du Café-Cacao (CCC). Sur le plan intérieur, le NCMC devrait appuyer la CFAN et l'Association des producteurs de cacao qui réclament depuis plusieurs années un soutien renforcé de l'Etat à la filière qui en dépit de ses déconvenues reste la première source de devises du secteur agricole. Le pays qui produit actuellement 270 000 tonnes de cacao prévoit de porter ce volume à 500 000 tonnes à l'horizon 2024.

Charbon

Les importations européennes de charbon sud-africain en pleine augmentation

Au vu de ses faibles émissions de gaz à effet de serre et de son retard industriel, le continent africain apparaît légitime pour exploiter ses abondantes ressources fossiles. Surtout que les pays riches continuent d'utiliser ces mêmes ressources selon les circonstances. Depuis le début de l'année 2022 et l'apparition du conflit russo-ukrainien, les importations de charbon depuis l'Afrique du Sud vers l'Union européenne sont en pleine croissance. Selon des sources concordantes, au cours des 5 premiers mois de cette année, les pays européens ont importé plus de 3,24 millions de tonnes de charbon sud-africain, soit une hausse de plus de 40% par rapport au total de 2021. Les sanctions prises par l'UE et l'embargo sur les énergies fossiles russes ont eu un effet pervers sur l'économie et l'industrie européenne qui en dépendaient beaucoup. La dernière sanction en date est l'arrêt total des importations de charbon russe, une décision qui est entrée en vigueur le mercredi 10 août 2022. Face à une crise induite par ses propres décisions, l'Europe se tourne vers d'autres marchés, notamment pour sa sécurité énergétique et préparer l'hiver. Cependant, cette approche soulève plusieurs questions d'ordre éthique et remet en question les engagements climatiques. En effet, les pays européens riches exercent fréquemment des pressions sur les pays africains en développement pour que ces derniers abandonnent leurs ressources fossiles, sans considérer leurs problèmes pratiques et leur retard industriel.

Ecofin du 22 Août 2022

BRVM 10	163,52
Variation Jour	↑ 0,21 %
Variation annuelle	↑ 6,52 %



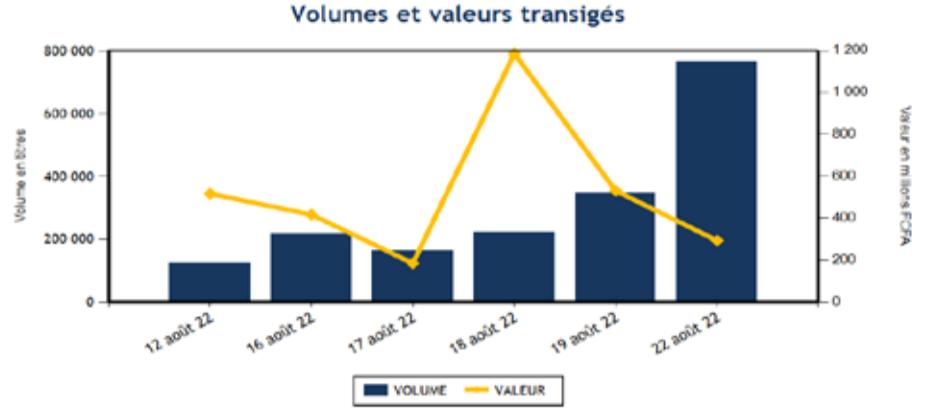
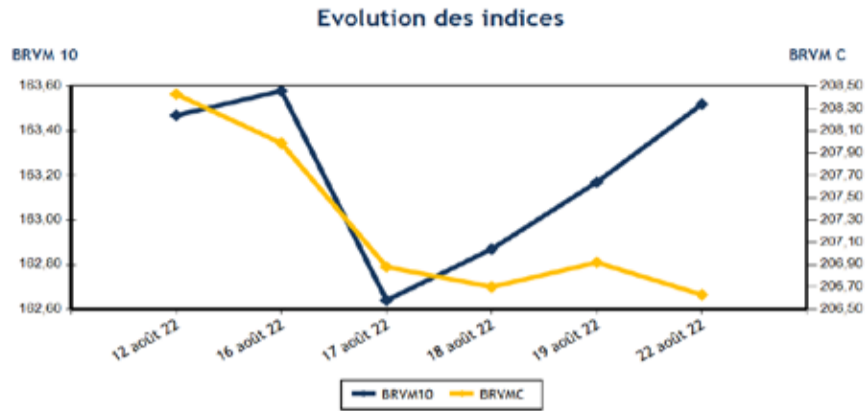
BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 159

lundi 22 août 2022

Site : www.brvm.org

BRVM Composite	206,63
Variation Jour	↓ -0,14 %
Variation annuelle	↑ 2,15 %



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 219 984 657 681	-0,14 %
Volume échangé (Actions & Droits)	759 686	154,93 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	253 372 495	-34,74 %
Nombre de titres transigés	42	5,00 %
Nombre de titres en hausse	12	-29,41 %
Nombre de titres en baisse	13	-7,14 %
Nombre de titres inchangés	17	88,89 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 059 158 625 040	-0,15 %
Volume échangé	4 048	-91,77 %
Valeur transigée (FCFA)	40 881 500	-71,52 %
Nombre de titres transigés	4	0,00 %
Nombre de titres en hausse	1	
Nombre de titres en baisse	0	-100,00 %
Nombre de titres inchangés	3	0,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICOR CI (SICC)	6 010	7,42 %	17,38 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 060	5,47 %	10,42 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	1 620	3,51 %	-0,74 %
BICI CI (BICC)	6 900	3,06 %	-6,76 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	875	2,94 %	1,74 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SOLIBRA CI (SLBC)	112 050	-7,40 %	-28,17 %
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	3 500	-5,41 %	-16,67 %
SMB CI (SMBC)	5 905	-2,88 %	-14,42 %
BERNABE CI (BNBC)	2 200	-2,22 %	1,15 %
SITAB CI (STBC)	5 600	-1,75 %	-9,39 %

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	101,74	-3,06 %	-7,60 %	9 895	20 390 175	26,17
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	474,62	0,11 %	5,74 %	9 272	50 203 160	9,34
BRVM - FINANCES	15	78,26	0,23 %	1,47 %	721 594	108 792 610	7,52
BRVM - TRANSPORT	2	438,36	0,00 %	-29,54 %	392	702 950	7,03
BRVM - AGRICULTURE	5	320,22	-0,04 %	31,61 %	11 991	59 722 370	5,98
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,20	0,63 %	-7,91 %	6 454	13 438 290	28,57
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 715,10	-0,71 %	90,41 %	88	122 940	16,69
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,15	
Taux de rendement moyen du marché	6,92	
Taux de rentabilité moyen du marché	7,86	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	102	
Volume moyen annuel par séance	1 117 564,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 498 205 078,80	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	22,18	
Ratio moyen de satisfaction	20,87	
Ratio moyen de tendance	94,06	
Ratio moyen de couverture	106,31	
Taux de rotation moyen du marché	0,07	
Prime de risque du marché	6,37	
Nombre de SGI participantes	27	

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)

Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capi flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat



BRVM - BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 BRVM - Société Anonyme au capital de 3.062.040.000 CFA - RC : CI - ABJ - 1997 - B - 208435 - CC : 9819725 - E
 Siège Social : Abidjan - CÔTE D'IVOIRE. Adresse : 18, Rue Joseph ANOMA (Rue des Banques) - Abidjan
 Tél : +225 20 32 66 85 / 86, Fax : +225 20 32 66 84, Mail : brvm@brvm.org, Site Web : www.brvm.org

UCA
 UNITED CAPITAL FOR AFRICA S.A.
 Av. proche, rue en face de l'église Saint Michel allant vers Caboma, immeuble Comète lot 202 parcelle « d », Cotonou - BENIN
 001 BP 8690 RP
 uca@ucasgi.com
 (229) 21 31 00 21 / 61 18 18 00
 (229) 21 31 00 21
 www.ucasgi.com

SGI BENIN
 Carré 211 St Michel
 immeuble SGI-Bénin 01 BP
 4546 Cotonou.
 Tél : (229) 21 31 15 41
 21 31 15 71

BOA CAPITAL SECURITIES
 Groupe BMCE BANK
 BOA CAPITAL SECURITIES
 Siège BOA Benin,
 Boulevard de France
 Tel : (229)
 21315343/64182121

SOCIETE DE BOURSE
 AGI
 Immeuble de l'Africaine des Assurances
 Face à la Direction de l'Emigration Immigration
 01 BP 8668 RP Cotonou
 contact@agi-agi.com
 +229 21318733
 +229 21316065

AFRICABOURSE
 Avenue Steinmetz Face
 Immeuble Air Gabon 01 BP
 6002 COTONOU BENIN
 Tél : (229) 21 31 88 35 /
 21 31 88 36

BIIC Financial Services
 Société de gestion et d'intermédiation
 Boulevard Saint Michel
 Immeuble Agence BIIC Dapokpa
 01 BP. 7700 Cotonou
 Tél. +229 21324875
 Tél. +229 21324876
 sgibfs@biic-financialservices.com



L'économiste
Premier Quotidien Économique du Bénin
N° 001 10000000000000000000
www.leconomiste.com

APPEL A CANDIDATURE FORMATION DE JOURNALISTES



10
L'économiste
ans

Dans le cadre de l'organisation de son Jubilé d'étain, le Quotidien L'économiste du Bénin lance un appel à candidature pour la formation de vingt journalistes.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

1. Être âgé de 35 ans au plus au 31 décembre 2022
2. Être employé dans un organe reconnu par la HAAC (radio, télévision ou presse écrite conventionnelle ou en ligne)
3. Avoir une expérience inférieure ou égale à 5 ans
4. Être domicilié à Cotonou et environs
5. Être disponible pour suivre pendant 48H la formation portant sur « **Les enjeux du journalisme contemporain** » déclinés en 4 modules

DOSSIER DE CANDIDATURE

1. Une lettre de motivation adressée au Coordinateur du Comité d'organisation
2. Un Curriculum vitæ simplifié
3. Une autorisation de participation délivrée par l'employeur

Le dossier, sous pli fermé, doit être déposé au secrétariat du Quotidien L'économiste du Bénin sis à Sikècodji-Cotonou 2e rue à droite après le feu Marina au plus tard le vendredi 12 août 2022 à 12H00. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés pour la suite du processus.

La formation se déroulera les 12 et 13 septembre 2022 de 8H00 à 16H00 dans un cadre qui sera indiqué ultérieurement. Les participants seront évalués à la fin de chaque module par le communicateur. La ponctualité et l'assiduité pour les deux jours de formation seront de mise.

La Formation sera sanctionnée par une remise d'attestation dont la cérémonie se déroulera au Village du jubilé d'étain, sis à l'hôtel Azalaï à Cotonou. En outre, il sera procédé à la remise de prix alléchants aux récipiendaires suivant les mérites.

+229 97096417 / +229 60917800 / +229 97720976 / leconomistbenin1@gmail.com

Rendez-vous économiques

EVENEMENTS	DATE	LIEUX	ORGANISATEURS/CONTACTS
Atelier de l'AGN et les points focaux nationaux	2 - 3 Août 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://africangroupofnegotiators.org/
Semaine Africaine du Climat 2022	29 Août 2022 - 2 Septembre 2022	Malabo, Gabon	https://unfccc.int/fr/ACW2022
Salon International des Acteurs Economiques Madagascar	13-16 octobre 2022	+ 261 34 33 796 15 / + 261 34 28 612 40	federationcci@gmail.com / commercial@siae-madagascar.com
Sommet Finance en commun 2022	19-20 octobre 2022	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.afdb.org/fr/news-and-events/events/3e-edition-du-sommet-finance-en-commun-52844
6 ^e Conférence des Ministres Africains Chargés de l'Etat Civil	24-28 Octobre 2022	Addis-Abeba, Éthiopie	https://www.uneca.org/fr/6COM-RCR
Rendez-vous international de la tech	1 ^{er} au 4 novembre 2022	Lisbonne	websummit.com
Foire commerciale internationale	5-13 novembre 2022	Maurice (+ 230) 270 1450 / (+ 230) 5806 8848	dependancepromo194@gmail.com
Foire commerciale intra-africaine	21-27 novembre 2023	Abidjan, Côte d'Ivoire	https://www.intrafricantradefair.com/
Sommet des start-up émergentes Afrique-Europe	28-29 novembre 2022	Paris	emergingvalley.co

HOROSCOPE finance

Bélier Saturne, en bonne position, communiquera à ceux qui manient l'argent et à tous les financiers une habileté particulière. Vous pourrez réussir une opération financière de très grande envergure. La chance vous sourira dans vos opérations et transactions, malgré la conjoncture défavorable à d'autres signes.

Taureau Le Ciel astral sera relativement calme sur le plan financier. Jupiter devrait protéger vos affaires pécuniaires. Mais attention toutefois à l'impact de Pluton, qui pourrait vous faire oublier votre habituelle prudence en matière d'achats et de placements. Ne prenez pas de décision importante sur un coup de tête. Mieux vaudra, au contraire, réfléchir longuement et prendre conseil de personnes averties.

Gémeaux Pluton mal aspecté pourra provoquer quelques remous dans le domaine financier. Si votre situation pécuniaire est saine, tout ira bien. Dans le cas contraire, ce ne sera vraiment pas le moment de prendre des risques.

Cancer De nombreuses difficultés surgiront dans votre vie matérielle. Ne compliquez pas les choses en déliant trop facilement les cordons de votre bourse. N'oubliez pas cet avertissement de Benjamin Franklin : "Si vous achetez ce qui est superflu, vous vendrez bientôt ce qui est nécessaire".

Lion Vous qui rêvez toujours de gagner au Loto, vous devrez vous contenter de ce que votre travail vous rapporte. Ne vous plaignez pas : si les astres ne vous promettent aucun coup de chance exceptionnel, ils ne vous menacent pas non plus d'une quelconque catastrophe. Alors, même si vous êtes obligé de vérifier l'état de votre compte en banque avant de satisfaire vos envies actuelles d'achats, gardez le sourire en pensant à tous ceux qui ont moins que vous.

Vierge Cette influence du Soleil dans l'un des secteurs de votre thème liés à l'argent devrait être positif pour vos finances. Mais il vous faudra tout de même vous méfier de la Lune. Pour l'instant, votre situation financière est saine ; mais les jours à venir pourront être un peu plus difficiles. Si vous avez des économies, évitez donc de les dépenser : il est en effet beaucoup plus sage en ce moment de vous comporter en fourmi qu'en cigale.

Balance Vous rêvez de doubler vos revenus ? Ce n'est sans doute pas cette fois que vous y arriverez. Vous avez peur de vous retrouver sans le sou ? Ce n'est pas maintenant que votre équilibre financier va s'effondrer. Aucune planète de poids n'aura en effet d'impact direct sur les secteurs financiers de votre Ciel. Ce sera donc plutôt le statu quo côté argent.

Scorpion Evitez les dettes : vous pourriez avoir du mal à les rembourser au moment prévu, et cela vous mettrait dans une situation très pénible. Renoncez tout bonnement à la jouissance de certains produits ou gadgets, car les acheter à crédit vous vaudrait des soucis sans commune mesure avec les satisfactions qu'ils vous apporteront. Persuadez-vous que "les dettes réduisent l'homme libre en esclavage" (Syrus).

Sagittaire Une grande prudence sera requise dans le placement des capitaux et des économies. Méfiez-vous d'offres trop alléchantes, qui pourront cacher une escroquerie susceptible de vous mener au désastre.

Capricorne C'est décidé : vous allez consacrer tous vos efforts à améliorer votre situation matérielle. Vous aborderez cette journée avec de bonnes résolutions. Le tout sera de les appliquer ! Mais la planète Mercure vous soutiendra.

Verseau Pluton, en aspect harmonieux, devrait jouer positivement pour vous en matière financière, vous aidant à augmenter vos revenus, à choisir de meilleurs placements, et à vous lancer dans des investissements rentables. Pour quelques natifs, un héritage est possible.

Poissons Sur le plan pécuniaire, vous aurez intérêt à élaborer une stratégie à moyen terme. C'est elle qui vous permettra d'obtenir les meilleurs résultats. Si vous voulez effectuer une importante transaction immobilière, prenez toutes les précautions nécessaires.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Bénin

Journal spécialisé d'information d'analyse et d'investigation économique, financière et boursière

Édité par l'Agence de Communication "CHEZ VOUS"

N° 0997 MISP / DC / SG / DAI / SCC du 25 / 10 / 2007

Sikèkòdji zone résidentielle, 2^{ème} rue à droite en quittant le

carrefour Marina pour la Mairie de Cotonou, carré N°83

Email : leconomistbenin1@gmail.com

Site : www.leconomistbenin.com

Directeur Général

Léonard DOSSOU

(00229) 95 429 626 / 97 096 417

Assistant du Directeur Général

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire caissière

Ella Viviane HOUEHOMEGAN (97 14 85 43)

Directeur de publication

Jules AFFODJI

Rédacteur en chef

Calixte ADIYETON

(66 232 545)

Secrétaire de rédaction

Abdul Wahab ADO

(66656265)

Rédacteurs

Nestor DEHOUINDJI

Félicienne HOUËSSOU

(96 92 43 46)

Bidossessi WANOU

(67 20 33 27)

Sylvestre TCHOMAKOU

Hubert DOSSOU

Falco Vignon

Raoul Gandaho

(Correspondant Ouémé Plateau)

Mouhamed Bouhari SAÏDOU

(Br. Borgou/Alibori)

Jules Daniel Mahuto

(Correspondant Zou-colline)

Modeste COCO (Consultant)

Représentant de l'Économiste du

Bénin en Europe, Bureau de Paris:

Franck Vial, correspondant France

de l'Économiste du Bénin

Tel +330671790990

Mail : eco.benin.paris@gmail.com

Directrice commerciale

Rigel BATCHO

(69190880)

Graphiste

Gisèle NOUDAÏKPON

(62323855)

Indicateurs économiques du Bénin

Indicateurs de croissance

Indicateur de croissance	2015	2016	2017	2018 (e)	2019 (e)
PIB (milliards USD)	8,30	8,58 e	9,41 e	10,62	11,56
PIB (croissance annuelle en %, prix constant)	2,1	4,0 e	5,4 e	6,0	6,3
PIB par habitant (USD)	764 e	771 e	826 e	910	969
Endettement de l'Etat (en % du PIB)	42,425	50,267	53,364 e	53,557	51,546
Taux d'inflation (%)	0,3	-0,8	2,0 e	2,1	2,0
Balance des transactions courantes (milliards USD)	-0,70	-0,62 e	-0,82 e	-0,75	-0,80
Balance des transactions courantes (en % du PIB)	-8,4	-7,2 e	-8,7 e	-7,1	-6,9

Source : FMI - World Economic Outlook Database - Dernières données disponibles. Note : (e) Donnée estimée

Indicateurs monétaires	2013	2014	2015	2016	2017
Franc CFA BCEAO (XOF)- Taux de change annuel pour 1 EURO	630,96	630,63	631,22	630,86	531,31

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les principaux secteurs économiques

Répartition de l'activité économique par secteur	Agriculture	industrie	Services
Emploi par secteur (en % de l'emploi total)	43,2	18,5	38,3
Valeur ajoutée (en % du PIB)	25,6	23,4	51,1
Valeur ajoutée (croissance annuelle en %)	4,4	4,5	3,6

Source : Banque Mondiale - Dernières données disponibles.

Les indicateurs de Commerce

Indicateurs du commerce extérieur	2012	2013	2014	2015	2016
Importations de biens (millions USD)	2.339	3.010	3.823	3.028	2.251
Exportations de biens (millions USD)	1.443	1.982	2.563	2.032	1.354
Importations de services (millions USD)	575	761	884	n/a	712
Exportations de services (millions USD)	414	500	456	n/a	382
Importations de biens et services (croissance annuelle en %)	12,3	30,0	16,1	-8,4	1,4
Exportations des biens et services (croissance annuelle en %)	24,1	20,7	24,8	-10,1	7,0
Balance commerciale (hors services) (millions USD)	-559	-612	-710	-505	-669
Commerce extérieur (en % du PIB)	59,7	69,5	76,5	68,0	70,2
Importations de biens et services (en % du PIB)	35,1	41,3	44,5	39,8	39,7
Exportations des biens et services (en % du PIB)	24,6	28,2	32,1	28,2	30,5

Source : OMC - Organisation Mondiale du Commerce ; Banque Mondiale, dernières données disponibles

Principaux pays partenaires

Principaux clients (% des exportations)	2015
Inde	13,0 %
Niger	9,6 %
Malaisie	8,8 %
Singapour	7,9 %
Vietnam	7,5 %
Bangladesh	7,4 %
Nigeria	6,3 %
Chine	5,3 %
Indonésie	3,7 %
Pakistan	2,8 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Principaux fournisseurs (% des importations)	2015
France	11,7 %
Chine	10,8 %
Inde	9,8 %
Togo	8,5 %
Thaïlande	7,7 %
Espagne	6,0 %
Belgique	4,9 %
Etats-Unis	3,3 %
Nigeria	3,3 %
Pays-Bas	3,2 %

Source : Comtrade, dernières données disponibles

Investissement

Les IDE en chiffres

	Bénin	Afrique Subsaharienne	Etats-Unis	Allemagne
Index de transparence des transactions*	7,0	5,0	7,0	5,0
Index de responsabilité des managers**	1,0	4,0	9,0	5,0
Index de pouvoir des actionnaires***	5,0	5,0	4,0	8,0
Index de protection des investisseurs****	4,0	4,3	6,5	6,0

Source : Doing Business - Dernières données disponibles.

Note: *Plus l'index est grand, plus les transactions sont transparentes. **Plus l'index est grand, plus les managers sont personnellement responsables. *** Plus l'index est grand, plus les actionnaires ont le pouvoir de défendre leur droit. **** Plus l'index est grand, plus la protection des actionnaires est importante.

Investissement Direct Etranger	2014	2015	2016
Flux d'IDE entrants (millions USD)	405	150	161
Stocks d'IDE (millions USD)	1.607	1.666	1.690
Nombre d'investissements Greenfield***	1	5	0
IDE entrants (en % de la FBCF****)	14,6	6,8	7,7
Stock d'IDE (en % du PIB)	16,5	20,1	19,7

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * L'indicateur de Performance de la CNUCED est basé sur un ratio entre la part du pays dans le total mondial des IDE entrants et sa part dans le PIB mondial. ** L'indicateur de Potentiel de la CNUCED est basé sur 12 indicateurs économiques et structurels tels que le PIB, le commerce extérieur, les IDE, les infrastructures, la consommation d'énergie, la R&D, l'éducation, le risque pays. *** Les investissements greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère. **** La formation brute de capital fixe (FBCF) est un indicateur mesurant la somme des investissements, essentiellement matériels, réalisés pendant une année.

PIB	dernier	Référence	Précédent
Taux de croissance annuelle du PIB	5,5	Mars 2018	5,5
PIB	9,27 milliards USD	Déc 2017	8,57
Pib par habitant	860 USD	Déc 2017	837
Pib par habitant Ppp	2064 USD	Déc 2017	2010
Prix constant du Pib	4095 de FCFA- Milliards	Déc 2016	3939
Pib de l'agriculture	855 de FCFA- Milliards	Dec 2016	878
Pib de la fabrication	874 de FCFA- Milliards	Dec 2016	779
Pib du secteur des mines	14,7 de FCFA- Milliards	Dec 2016	10,7
Pib de l'administration publique	316 de FCFA- Milliards	Déc 2016	315
Pib des services	1510 de FCFA- Milliards	Déc 2016	1491

Source : trading economics

Tarifs	Dernier	Référence	Précédent
Taux d'inflation	0.8%	Mai 2018	1.9
L'inflation alimentaire	1.8%	Mai 2018	5.3
Indice des prix à la consommation	113 Index-Points	Mai 2018	113
CPI Housing Services publics	115 Index-points	Mai 2018	115
CPI Transport	114 Index-Points	Mai 2018	114

Source : trading economics

Argent	Dernier	Référence	Précédent
taux d'intérêt	4.5%	Juin 2018	4.5
Fort taux d'intérêt	6.93%	Déc 2016	6.99
Taux interbancaire	5.08%	Mai 2018	3.75

Source : trading economics

Commerce	dernier	Référence	Précédent
Balance commerciale	-190 FCFA - Milliards	Mars 2018	-408
Exportations	147 FCFA - Milliards	Mars 2018	82.05
Importations	338 FCFA - Milliards	Mars 2018	490
Compte courant	-809 USD million	Dec 2016	-745
Compte courant par rapport au PIB	-7.1%	Dec 2016	-6.5
Indice de terrorisme	0	Dec 2016	0

Source : trading economics

Gouvernement	dernier	Référence	Précédent
La dette publique au PIB	23.2%	Dec 2016	21.3
Budgets du gouvernement	-5.8% of GDP	Dec 2017	-6.2
Cote de crédit	30	-	-
Dépenses militaires	112 USD Million	Dec 2017	79.58

Source : trading economics

Entreprise	dernier	Référence	Précédent
Vitesse Internet	1517KBps	Mars 2017	1642
Adresses IP	5580 IP	Mars 2017	5652
Utilisation de la capacité	57.9%	Mars 2018	63.4
Indice de compétitivité	3.47 points	Dec 2018	3.47
Compétitivité rang	120	Dec 2018	124
Indice de la corruption	39 Points	Dec 2017	36
Corruption rang	85	Dec 2017	95
Facilité de faire des affaires	151	Dec 2017	155
Production industrielle	5.4%	Mars 2018	26.6
Indice économique avancée	0.8%	Fev 2018	0.7

Source : trading economics

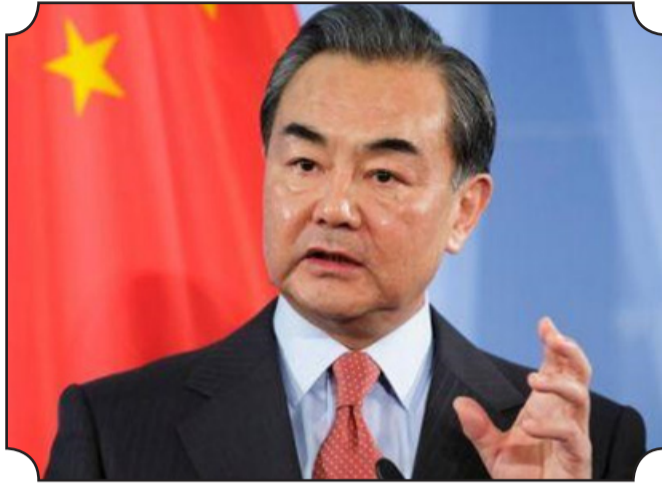
Endettement

La Chine annule 23 prêts dans 17 pays africains

Après l'annulation de plus de 3,4 milliards de dollars et une restructuration d'environ 15 milliards de dollars de la dette des pays africains entre 2000 et 2019, la Chine prend une nouvelle décision au profit du continent. Le jeudi 18 août 2022, Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères a annoncé l'annulation de 23 prêts sans intérêt accordés à 17 pays africains et dont l'échéance de solvabilité est arrivée à terme à fin 2021.

● Bidossessi WANOU

Pékin annulera 23 prêts sans intérêt accordés à 17 pays africains, et qui sont arrivés à échéance à fin 2021. L'annonce a été faite le jeudi dernier par Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères. « La Chine renonce aux 23 prêts sans intérêt pour 17 pays africains qui étaient arrivés à échéance à la fin de 2021 », a-t-il déclaré. C'était en effet des dettes dont le paiement avait été ajourné à cause de la pandémie du coronavirus en 2020. L'empire du milieu au fort de la crise sanitaire et des difficultés économiques, avait soutenu le plan d'allègement de la dette du G20 pour les pays les plus pauvres de la planète, en différant le remboursement de 5,7 milliards de dollars de dette entre notamment mai 2020 et décembre 2021. A la réunion des coordinateurs sur le suivi de la mise en œuvre des décisions de la 8e conférence ministérielle du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC 8), tenue à Dakar en novembre 2021, et où il est intervenu par visioconférence, le



● Wang Yi, ministre chinois des Affaires étrangères

ministre des affaires étrangères de la Chine, Wang Yi a notifié que l'annulation de ces prêts, dont le montant n'a pas été dévoilé, s'ajoute à plusieurs décisions similaires précédemment prises par la Chine. En plus de cette série de dettes annulées sur le continent, la Chine a réitéré son soutien à l'Union Africaine et promis rester présente aux côtés de l'Afrique où elle continuera à appuyer les préoccupations de développement. Au début du mois d'août, Pékin a également accepté une restructuration de la dette de la Zambie, et invité les créanciers privés de ce pays à « s'engager sans délai » à négocier un allé-

gement de la dette « à des conditions au moins aussi favorables ». Au fait, « nous continuerons également à augmenter les importations en provenance d'Afrique, à soutenir un plus grand développement des secteurs agricole et manufacturier de l'Afrique, et à étendre la coopération dans les industries émergentes telles que l'économie numérique, la santé, les secteurs verts et à faible émission de carbone », a confié Wang Yi. Il a profité de l'occasion pour annoncer une nouvelle aide notamment alimentaire au profit de ces pays bénéficiaires de l'annulation de dette. Il a tout de même rassuré du soutien de la Chine

à l'Union africaine à travers des aides alimentaires, économiques et militaires sans oublier le développement des infrastructures. « Nous sommes convaincus que l'amitié Chine-Afrique résistera à toutes les épreuves, qu'il s'agisse de vents ou de tempêtes. Elle continuera d'être l'épine dorsale de la coopération Sud-Sud et un bel exemple dans les relations internationales », a-t-il affirmé. Dans son ambition de rejoindre la G20, le continent pourra également compter sur le soutien de la Chine. « L'Afrique accueillera favorablement une coopération mutuellement bénéfique pour le bien-être des populations, et non une rivalité entre grandes puissances pour des gains géopolitiques », croit-il savoir en suggérant une « coopération multipartite avec l'Afrique qui apporte des résultats gagnant-gagnant » en remplacement de la « mentalité de guerre froide à somme nulle de l'Occident » qu'il a condamnée.

La Chine important créancier du continent africain

La Chine est le plus grand créancier des huit pays africains éligibles à l'initiative de suspension du service de la dette (DSSI). Les plus gros emprunteurs au créancier chinois en Afrique sont le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Ouganda, selon news.com.au. Les données de la Banque mondiale montrent que les pays africains dont la dette extérieure envers la Chine est la plus élevée en pourcentage du revenu national brut sont Djibouti (43 %), l'Angola (41 %) et la RDC (29 %). Une étude publiée en juin dernier par Green Finance & Development Center, think tank basé à Shanghai constate que l'Empire du milieu détient 55% de la dette de Djibouti, 42% de celle de la République du Congo et 34% de celle de l'Angola. En Guinée, c'est 32% du stock total de la dette qui est dû à la Chine, 31% pour les Comores, 29% de la dette camerounaise, 25% en Zambie puis 24% au Togo. En plus, Pékin a prêté environ 150 milliards de dollars aux pays africains, depuis l'an 2000, par l'intermédiaire de la China Eximbank (60

%) et la China Development Bank (25 %), selon Global Development Policy Center de l'Université de Boston et la China Africa Research Initiative de l'Université Johns Hopkins. La Chine participe donc à « l'enlisement » de l'Afrique dans l'endettement, ce que vitupèrent nombre d'Etat occidentaux.

D'ailleurs, des ONG et responsables d'autres Etats occidentaux reprochent à la Chine le « piège de la dette » par lequel, elle subjugué et influence ses partenaires africains, voire pour les obliger à céder le contrôle de certains actifs précieux lorsqu'ils ne peuvent plus rembourser. Des chercheurs occidentaux du département politique & relations internationales de l'Université d'Oxford, Nicolas Lippolis, et Harry Verhoeven, du Centre d'étude de la politique énergétique mondiale à l'Université de Columbia dans une étude ont conclu que les créanciers privés occidentaux sont la principale cause de l'accumulation des stocks de dettes sur le continent depuis 2004.

PROCIVA/GIZ/CCI BENIN

Les chefs d'entreprise de Parakou s'approprient les outils

Il a été organisé le 19 août 2022 dans la salle de réunion de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin) annexe de Parakou, une séance informations des chefs d'entreprises du ProCIVA/GIZ/CCI Bénin. Cette séance a permis aux 42 Chefs d'entreprise présents de mieux connaître les instruments de crédits les mieux adaptés à leur secteur d'activité et de prendre des attaches avec les institutions de financement de la commune de Parakou. Les deux institutions de financement invitées pour l'occasion sont NSIA Banque et AgriFinance. Chacune d'elles a présenté ses différents produits ainsi que les conditions d'octroi des crédits aux opérateurs économiques. Ces diverses présentations ont suscité des questions de la part des participants auxquelles les



représentants de ces institutions de financement n'ont pas manqué d'apporter des réponses. L'ensemble des présentations, a permis aux participants de renforcer leur connaissance des instruments de crédits et les différents types de crédits offerts par ces institutions de financement. A la suite de cette séance, l'Agent de Promotion Economique Régional (APER) de Parakou, M. Abdou Fadel

KORA, a reçu les représentants de ces deux institutions de financement afin de partager avec eux le projet portant sur le 1er salon de financement des PME en cours de préparation. Il a souhaité les voir également participer à cet important salon afin que leurs différents produits soient connus d'autres Chefs d'entreprise de la région économique de Parakou.

Source externe

Ligue 1 en France

Le PSG écrase le LOSC 7 buts contre 1

Les auteurs des buts sont : Mbappé (1ère), Messi (28ème), Hakimi (39ème), Neymar (43ème), Neymar (52ème), Bamba (54ème), Mbappé (67ème), Mbappé (87ème) Avertissements : André (39ème), David (83ème) pour le LOSC, Sergio Ramos (35ème) pour le PSG. Le PSG et le LOSC se sont rencontrés au stade Pierre-Mauroy pour la 3ème journée de Ligue 1. Victoire facile pour le PSG 7 à 1 contre le LOSC. Mbappé et Neymar ont marqué le match de leur incroyable prestation, notamment grâce à leurs buts. On notera également le beau match de Messi, qui s'est illustré avec sa passe décisive et son but. En 4-2-3-1 équilibré, avec David en pointe, l'équipe lilloise de Paulo Fonseca a rencontré l'équipe de Galtier, disposée en 3-4-2-1 avec Messi en pointe. Commencant bien la première mi-temps,

Mbappé a ouvert le score dès la 1ère sur une passe de Messi, pour lancer son équipe. Puis, à la 28ème et sur une passe de Mendes, le club parisien a inscrit un nouveau but par l'intermédiaire de Messi. À la 39ème, le club d'Olivier Létang a encaissé un but d'Hakimi. Puis, à la 43ème, Neymar a trouvé le chemin des filets du LOSC. Les équipes sont rentrées au vestiaire à la mi-temps sur le score de 0-4. En forme, l'attaquant français a de nouveau marqué à la 52ème. Tout de suite après, avec un but de Bamba à la 54ème, le LOSC a réagi. Puis, à la 67ème, Mbappé a marqué contre le LOSC. Le joueur français a réitéré à la 87ème, inscrivant ainsi le dernier but de la rencontre : avec un buts coup sur coup, il aura marqué le match. Suite à ce match, le PSG reste le leader du championnat. La défaite

du LOSC fait perdre 10 places au club, les joueurs lillois chutent donc provisoirement à la 12ème place.

LOSC et PSG : les prochains matchs

Le PSG jouera contre Monaco au Parc des Princes le 28 août à 20h45. L'AC Ajaccio sera face au LOSC le 26 août à 21h, au stade François-Coty. Dès la fin des matchs, vous pouvez trouver tous les résultats de la Ligue 1 et l'évolution du classement de la Ligue 1 sur notre site web. Retrouvez aussi toute l'actualité de la Ligue 1. Pour regarder les matchs, sachez que Prime Vidéo, le service de streaming d'Amazon, diffuse les matchs de la Ligue 1 (abonnement Prime Vidéo Ligue 1/2).

20 MINUTES

Sous le parrainage de ROMUALD WADAGNI
Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie et des Finances



1er FORUM DE L'ECONOMISTE

COTONOU - 16 & 17 SEPTEMBRE 2022

Thème central :

Efficacité de l'information économique et financière pour la croissance durable en Afrique Subsaharienne

Au Programme :

Panels - Partage d'expériences - Activités sociales et touristiques - Soirée de Gala et distinctions de partenaires

Lieu : Azalaï Hôtel de Cotonou / (+229) 97096417 / (+229) 60917800 / www.leconomistebenin.com



**Avec ARESS,
vivez l'Énergie,
l'Énergie de Qualité
pour tous**

LA QUALITE POUR TOUS